

Eco-conception des produits et des services

Concevez des produits et des services respectueux de l'environnement.

-
-
- |
-

Mettre en place une démarche d'éco-conception

L'**éco-conception** consiste à intégrer l'environnement dans les facteurs pris en compte lors de la conception des produits, afin de réduire leurs impacts tout au long de leur cycle de vie du "berceau jusqu'à la tombe". On retrouve ainsi les étapes suivantes :

- **matières premières / énergie** : extraction et acheminement des ressources nécessaires à la fabrication du produit,
- **fabrication** : étape réalisée sur le site de production qui prend également en compte la sous-traitance,
- **logistique** : prise en compte de l'emballage du produit mais également des transports associés à la distribution du produit,
- **utilisation** : phase d'utilisation du produit par le client,
- **fin de vie** : phase de transport, de tri, de démantèlement et de traitement du produit en tant que déchet.

PRIME : Programme Régional d'Innovation et de Management par l'éco-conception

Les **CCI de Rhône-Alpes**, l'**ADEME** et le **Pôle Eco-conception** de Saint-Etienne ont développé une action collective "**à la carte**" intitulée **PRIME** (Programme Régional d'Innovation et de Management par l'éco-conception).

Les entreprises qui participeront à cette action pourront s'engager dans une démarche d'éco-conception **adaptée à leur niveau** avec pour objectifs :

- **Sensibiliser** le dirigeant et le personnel à l'approche cycle de vie
- Identifier les **enjeux** de l'entreprise
- Diffuser des **outils et méthodes** pour progresser
- Orienter vers des **programmes d'actions** ou **accompagnements** plus approfondis

[En savoir plus](#)

Plus d'informations sur www.ecoconception-rhone-alpes.com

Réunion d'information

Venez vous informer sur l'actualité technique, réglementaire et financière au travers d'interventions d'experts spécialisés.

Apprenez à mieux connaître les outils à votre disposition.

Pré-diagnostic éco-conception

Une première sensibilisation à l'éco-conception.

Objectifs :

- **Sensibiliser** à l'éco-conception
- Identifier les **enjeux** pour l'entreprise
- Initier une **première démarche**
- Proposer une **stratégie environnementale** sur un produit choisi

[En savoir plus...](#)

Atelier Technique de l'éco-conception

Appréhender et acquérir les bases théoriques et pratiques pour mettre en œuvre une démarche d'éco-conception

Objectifs :

Acquérir les connaissances pour :

- **Initier** une démarche éco-conception dans son entreprise
- **Formaliser, développer et évaluer** les actions mises en place
- **Communiquer à l'extérieur** sur les démarches engagées

Accompagnement de projet environnement

L'accompagnement de projet environnement est un programme du plan PME Rhône-Alpes, il vous permet de concrétiser vos idées et vos projets dans le Domaine de l'éco-conception.

Objectifs :

- **Transformer votre idée en projet** : définir les enjeux et les risques et construire votre projet,
- **Définir les étapes** de la mise en place de votre projet,
- **Utiliser les bons leviers** pour renforcer la réalisation de votre projet.

Nous vous proposons un accompagnement :

- **Environnemental** : afin d'accéder à des réseaux d'expertise spécialisés capables de vous accompagner techniquement sur votre projet,
- **Financier** : afin d'utiliser les aides les plus adaptées,
- **Réglementaire** : afin d'être conseillé sur l'encadrement réglementaire et les possibilités d'anticiper les futures exigences environnementales.

Contactez la CCI de l'Ain

Tél : 04 74 32 13 00

environnement@ain.cci.fr

URL source: <https://www.ain.cci.fr/developper-votre-entreprise/se-developper-durablement/eco-conception>